Paris, le 29 septembre 2019

OPAL OPAQUE !

Vous avez reçu jeudi après-midi un message du Comité de direction générale faisant un point sur le projet OPAL, dans la foulée de la présentation qui a été faite au Comité d'entreprise jeudi matin. Mais dans les deux cas, le projet reste on ne peut plus flou…

Opération Personnel A Licencier ?

Il est question de « création nette d'emplois ». On en déduit que les créations de postes excèderont les suppressions de postes. Mais de quelles quantités parle-t-on ? S'agit-il de supprimer 500 postes, 100 postes ou 20 postes ? Et au sein de quels pôles ? L'UNSA BPCE regrette que l'information fournie à ce stade du projet ne permette pas de rassurer les salariés, après un été où les rumeurs les plus extravagantes ont couru. Pire, le message indique que « certaines tâches seront amenées à disparaitre tandis que d'autres seront mieux valorisées, à travers l'internalisation de tâches essentielles ou le recrutement de compétences rares, par exemple ». Aujourd'hui, chacun est donc conduit à se demander s'il effectue des tâches « amenées à disparaître » et à constater qu'il est fortement suggéré que l'essentiel du recrutement se fera à l'extérieur, puisqu'il est question « d'internalisation et de compétences rares ».

Organisations Périmées Avant Longtemps

Les récentes réorganisations présentées suite à la nomination de nouveaux membres du directoire n'auront pas vécu longtemps… OPAL étant passé par là, la copie va être à revoir. Chaque pôle va donc probablement subir une nouvelle réorganisation, se traduisant à chaque fois par des suppressions de postes, des créations de postes. Mais lesquels et combien ? Les plus « chanceux » le découvriront bientôt, mais d'autres vont devoir attendre de longues semaines, voire de longs mois, avant de savoir à quelle sauce ils vont être mangés.

Opacité, Promesses, Annonces et Langue de bois ?

Le Comité de direction parle d'une « attention particulière portée au volet social », d'un « accompagnement spécifique » (vers la sortie ?), de formation, de mobilité… On sait ce qu'il en a été dans le passé à chaque fois que ces termes ont été utilisés. Il a été décidé de rouvrir une négociation sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), mais négocier ne signifie pas aboutir à un accord satisfaisant.

Les demandes de l'UNSA BPCE

La phase de réflexion du projet OPAL est terminée et le Comité de direction générale est capable d'affirmer qu'un gain de 70 millions d'euros sera généré, mais il ne serait pas capable d'indiquer avec précision le nombre de postes supprimés et le nombre de poste créés ? **L'UNSA BPCE demande qu'une véritable information soit fournie aux instances représentatives du personnel et aux salariés**, et le plus rapidement possible afin de couper court aux rumeurs génératrices de stress et donc de risques psycho-sociaux.

L'UNSA BPCE ne cautionnera pas des suppressions d'emplois et **demande à ce que chacun puisse trouver sa place dans la nouvelle organisation** qui sera mise en oeuvre. **L'UNSA BPCE veillera à ce que la direction tienne ses engagements**, notamment sur la création nette d'emplois et l'accompagnement des salariés qui en auront besoin.

Les négociations sur la GPEC vont reprendre, à partir du 15 octobre et jusqu'à fin novembre. Le volet portant sur la formation et la mobilité sera particulièrement important dans ce contexte et **l'UNSA BPCE demande que des moyens adaptés soient accordés** afin que la mise en œuvre du projet OPAL ne génère **aucune casse sociale**. L'UNSA BPCE demande également qu'un soin particulier soit accordé au volet (déjà évoqué lors des négociations précédentes) concernant des mesures améliorant significativement le dispositif de départ à la retraite.

Le Comité de direction générale a indiqué dans son message qu'une « attention particulière sera portée au volet social de la démarche ». Les élus de l'UNSA BPCE le prennent au mot et se tiennent à votre disposition. N'hésitez donc pas à faire appel à nous si vous estimez que le CDG ne tient pas son engagement.

Le bureau UNSA BPCE

www.unsabpcesa.fr

UNSA BPCE – 50 av Pierre Mendes France 75013 PARIS
Délégués syndicaux : Hervé BARRET tél : 4 45 34 / Sylvie MIGNAULT-BRICOUT tél : 4 44 98 / Mehand MOBAREK tél 4 32 66